

## Bilan Plantes invasives - Groupe 4

(Cf situation sur carte : <http://bit.ly/1wHy4Tx>)

### Chastre :

- . La Houssière est traitée depuis 2010, mais pas nécessairement de manière régulière ou exhaustive. Action rigoureuse en 2014 : situation sous contrôle au niveau du CE *sensu stricto* mais foyer résiduel à l'adresse 31 rue de Mellery. Envisager une surveillance ponctuelle !
- . **Travail à démarrer si possible dans la vallée de l'Orne dès 2015 : la 1<sup>ère</sup> population la plus amont se situe au niveau du ruisseau de la Jonquière au Try des Rudes.**
- . Pas de berces du Caucase connues sur le territoire communal.
- . **Quid du règlement communal en la matière ?**

### Court-St-Etienne :

- . Actions ponctuelles sur la Thyle et le Ri d'Hez.
- . Actions sur les CE secondaires (affluent du ri de la Marache et Beurieux) en 2011 et 2012. OK pour Beurieux mais foyers résiduels sur l'autre affluent en jardins privés.
- . **Il serait bien de porter une attention particulière au traitement du Ri d'Hez en 2015.**
- . Les divers sites à berces sont régulièrement gérés par la Commune. Le site du pont de la N25 est éradiqué.
- . **Arrêté communal en vigueur.**

### Genappe :

- . Actions bénévoles sur la Falise en 2011 (mais ponctuelle) et le Ri d'Hez en 2012.
- . La Commune a financé des actions professionnelles sur la Falise (2013-2014) et sur la Dyle (2014), complétées sur cette dernière par une action bénévole d'Environnement-Dyle. Le Ri d'Hez a également fait l'objet d'actions professionnelles entre 2012 et 2014.
- . Quelques populations résiduelles en jardin privé dans le village du Fosty (49 rue du Fosty).
- . **Ces actions sur le Ri d'Hez et la Dyle sont à poursuivre sur un plus grand linéaire si possible en 2015.**
- . Gestion des berces sur les différents sites connus par la Commune. Action SPW en 2014 sur 2 sites.
- . **Quid du règlement communal en la matière ?**

### Mont-St-Guibert :

- . Action sur le Ri de Corbais depuis 2012 (BO Trois fontaines). Aucune plante retrouvée en 2014.
- . **Un premier contact a déjà été pris pour traiter la Houssière en 2015 entre la sortie de Villeroux et si possible la confluence avec l'Orne (voyons les choses en grand !).**
- . Gestion des berces sur les différents sites connus par la Commune.
- . **Quid du règlement communal en la matière ?**

### Villers-la-Ville :

- . La Thyle, le Dreumont, le Ri d'Hez et le Gentissart sont traités tout ou partie par une intervention professionnelle depuis 2012 et par des interventions bénévoles depuis 2011.
- . Le ruisseau de Pécherée et la partie amont du Ri d'Hez sont complètement nettoyés.
- . Peu de foyers résiduels en jardins privés mais de grosses populations au niveau du talus du chemin de fer le long du Gentissart et des étangs de Chevelipont sur la Thyle.

. **Poursuivre ces actions en 2015 en portant une attention particulière au Gentissart. Poursuite du contrat CRDG encore 1 an puis il faudra mettre en place une stratégie de surveillance - vigilance.**

. Divers sites à berces traités *via* des interventions SPW, CRDG ou Commune (quid des berces au niveau du sentier du château ?).

. **Existence d'un article dans le règlement communal applicable aux plantes exotiques envahissantes.**

#### **Walhain :**

. Les différents sites envahis sur le Nil et le Lérinnes ont fait l'objet d'une action en 2011 mais il n'y a pas eu de suivi. Pas d'actions donc en 2012 et tournées ponctuelles en 2013 et 2014.

. Le ruisseau de Corbais est complètement nettoyé (2012-2014).

. **Prévoir en 2015 de repasser sur l'ensemble du linéaire du Nil et du Lérinnes. Il serait bien d'envisager des actions aussi auprès de différents propriétaires (rue du Paradis, rue Gilisquet, rue St-Lambert et rue Saiwère).**

. La majorité des sites à berce ont été traités par la Commune. Reste un spot sous le pont de l'E411 (Fond Devaux) et un spot le long du ruisseau de Radas à l'arrière du vieux château.

. **Quid du règlement communal en la matière ?**